

**MICHEL COCETTA**  
**EXPERT COMPTABLE**  
**INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION**  
**PARIS/ILE-DE-FRANCE**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS**

## **OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT**

**Maison du Sport**

**37, rue des Blains**

**92220 BAGNEUX**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2013*

**\*\*\*\*\***

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.


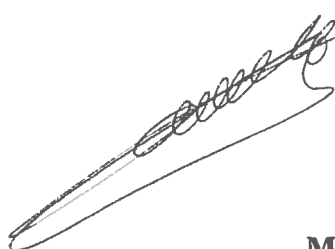
## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vert Saint Denis

Le 25 mars 2014



**Michel COCCETTA**

Commissaire aux Comptes

société d'expertise  
comptable

inscrite au tableau de l'ordre  
de la région parisienne

sas au capital de 192 000 €

# fiduciaire saint-jacques

5, rue de l'Abbé de l'Épée - 75005 PARIS

☎ 01 42 34 99 10 - télécopie 01 42 34 99 19

e-mail : [contact@f-s-j.com](mailto:contact@f-s-j.com)

## **OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT**

**37 RUE DES BLAINS**

**92220 BAGNEUX**

**SIRET: 31071176700023**

**APE: 9312Z**

**Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013**

## **DOCUMENTS ANNUELS**

# OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT

## BILAN DE L'ANNEE 2013

ACTIF		
	2013	2012
Matériel de Bureau	0,00 €	734,08 €
Matériel Informatique	1 761,86 €	2 092,67 €
Matériel Médical	12 857,21 €	12 857,21 €
<b>Total Immobilisations</b>	<b>14 619,07 €</b>	<b>15 683,96 €</b>
Matériel de Bureau	0,00 €	734,08 €
Matériel Informatique	1 761,86 €	2 092,67 €
Matériel Médical	7 077,14 €	4 792,32 €
<b>Total Amortissements</b>	<b>-8 839,00 €</b>	<b>-7 619,07 €</b>
<b>Valeur net comptable</b>	<b>5 780,07 €</b>	<b>8 064,89 €</b>
Stock "Manifestations"	7 832,82 €	2 137,40 €
Stock Fournitures Médicales	184,50 €	121,65 €
Stock Fournitures Administratives	343,54 €	365,59 €
Stock Timbres et Frais Assemblée	277,10 €	274,81 €
Rembt Fournisseurs à recevoir	435,86 €	435,86 €
Produits à recevoir	5 000,00 €	2 792,50 €
Charges Constatées d'Avance	1 954,15 €	182,25 €
Caisse d'Epargne	27 366,93 €	37 892,98 €
Caisse Siège Social	21,70 €	0,81 €
Livret A	18 817,12 €	8 341,45 €
	<b>68 013,79 €</b>	<b>60 610,19 €</b>



# OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT

## BILAN DE L'ANNEE 2013

PASSIF		
	2013	2012
Fonds Associatifs	6 359,41 €	6 359,41 €
Réserves Diverses	2 745,05 €	2 745,05 €
Fonds Dédiés	0,00 €	0,00 €
Report A Nouveau	30 879,85 €	22 346,65 €
	<b>39 984,31 €</b>	<b>31 451,11 €</b>
Salaires à payer	87,96 €	87,96 €
Dette Urssaf	11 275,00 €	12 349,00 €
Dette Caisse Retraite Cadres	2 436,00 €	2 427,00 €
Dette Prevoyance	104,96 €	97,04 €
	<b>13 903,92 €</b>	<b>14 961,00 €</b>
Autres Charges à payer	6 352,72 €	5 664,88 €
<b>Déficit</b>		
<b>Bénéfice</b>	7 772,84 €	8 533,20 €
	<b>68 013,79 €</b>	<b>60 610,19 €</b>



**OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT**  
**COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2013**

PRODUITS		2013	2012
706300	Visites CMS	6 310,00 €	8 528,99 €
706450	Refacturation Club Vacations Médecins	0,00 €	0,00 €
706600	Recette Corrida des Vendanges	792,00 €	1 397,00 €
706700	Recette Course Cycliste	0,00 €	0,00 €
	<b>Recette Manifestations</b>	<b>792,00 €</b>	<b>1 397,00 €</b>
707100	Cotisations	0,00 €	160,00 €
708800	Autres Produits	182,00 €	440,00 €
741000	Subvention Mairie Bagneux Fonctionnement	91 530,00 €	91 530,00 €
741100	Subvention C.U.C.S Ville de Bagneux	23 000,00 €	23 000,00 €
741200	Subvention Exceptionnelle Fonctionnement Ville de Bagneux	0,00 €	0,00 €
742000	Subvention Fête du Sport Conseil Général 92	1 750,00 €	1 500,00 €
742100	Subvention C.U.C.S Conseil Général 92	8 000,00 €	8 000,00 €
742200	Subvention Corrida des Vendanges Conseil Général 92	2 400,00 €	2 460,00 €
742400	Subvention Fonctionnement Conseil Général 92	1 065,00 €	1 065,00 €
742500	Subvention Olympiade des Blagis Conseil Général 92	0,00 €	0,00 €
743000	Subvention A.C.S.E (C.U.C.S) Etat	16 000,00 €	20 000,00 €
743100	Subvention C.N.D.S. Etat	5 275,00 €	4 500,00 €
743500	Subvention Réussite Educative Caisse des Ecoles Etat	30 364,00 €	31 613,60 €
743600	Subvention C.N.D.R.S. Etat	15 000,00 €	20 000,00 €
743700	Subvention Agence Régionale de la Santé	5 000,00 €	0,00 €
	<b>Subventions</b>	<b>199 384,00 €</b>	<b>203 668,60 €</b>
764100	Produits Financiers Livret A	470,67 €	152,34 €
771300	Dons / Mécénat	0,00 €	5 000,00 €
791000	Participation S2O Impression Contrat DLL	1 047,68 €	2 095,36 €
		<b>208 186,35 €</b>	<b>221 442,29 €</b>



**OFFICE BALNEOLAIS DU SPORT**  
**COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2013**

<b>CHARGES</b>		<b>2013</b>	<b>2012</b>
606400	Fournitures Administratives	1 268,48 €	3 626,42 €
606500	Petit Matériel Médical	0,00 €	1 657,30 €
606810	Fournitures Médicales	149,14 €	747,41 €
	<b>Fournitures</b>	<b>1 417,62 €</b>	<b>6 031,13 €</b>
611000	Sous-traitance Informatique	2 136,52 €	2 264,64 €
612200	Crédit bail JFB International	0,00 €	4 418,03 €
613000	Location Photocopieur Leascom Kyocera	1 803,56 €	1 788,53 €
613100	Location Photocopieur Locam	1 526,51 €	0,00 €
613500	Location Photocopieur DLL Canon	728,99 €	2 186,96 €
615200	Entretien Réparation	3 218,73 €	1 385,20 €
616100	Assurances	1 111,54 €	1 052,37 €
618400	Abonnements Documentations	1 010,44 €	1 573,44 €
618500	Frais congrès FNOMS	438,42 €	1 581,30 €
622600	Honoraires	5 400,00 €	4 843,80 €
622700	Frais d'Assemblée Générale	218,85 €	411,55 €
622800	Frais de Conseil d'Administration	608,22 €	87,00 €
623000	Publicité, Relations Publique	756,45 €	1 228,27 €
625600	Frais de Missions	333,26 €	0,00 €
625700	Relations Publiques	485,30 €	3 534,76 €
626000	Frais Postaux et de télécommunications	2 523,92 €	3 123,94 €
628100	Cotisations et abonnements FnomS	1 474,90 €	1 535,45 €
628150	Cotisation AFSVFP	30,00 €	30,00 €
	<b>Frais Généraux</b>	<b>23 805,61 €</b>	<b>31 045,24 €</b>
623310	Dépenses Fête des Sports	16 554,48 €	19 205,69 €
623315	Olympiades des Blagis / Fête du Sport Urbain	4 784,49 €	6 432,54 €
623320	Dépenses Corrida des Vendanges	7 441,84 €	7 476,98 €
623330	Dépenses ANS	0,00 €	110,05 €
623335	Dispositif lutte contre le surpoids	2 685,82 €	1 439,40 €
623355	Prestation AFDAPT	10 140,00 €	9 990,00 €
623390	Soirée des Bénévoles	5 054,02 €	4 844,00 €
623400	Challenge du Fair Play	7 117,42 €	3 609,42 €
623500	Fair Play tournois competitions	1 004,32 €	1 096,24 €
	<b>Frais Manifestations</b>	<b>54 782,39 €</b>	<b>54 204,32 €</b>
641100	Rénumération du Personnel	76 885,51 €	74 905,36 €
645100	Cotisations à l'URSSAF	15 206,60 €	16 219,13 €
645200	Caisse de Retraites Cadres	2 378,97 €	1 404,44 €
645300	Cotisations aux Caisses de Retraites	3 242,48 €	3 952,14 €
645400	Cotisations Chomage	3 284,51 €	3 241,39 €
645900	Cotisations Taitbout Prévoyance	369,57 €	342,30 €
647500	Médecine du Travail ACMS	308,21 €	302,65 €
633300	Cotisation Formation continue	625,22 €	557,96 €
	<b>Charges de Personnel</b>	<b>102 301,07 €</b>	<b>100 925,37 €</b>
627000	Frais Bancaires	47,60 €	51,95 €
654000	Perte sur créance irrécouvrable	0,00 €	0,00 €
657000	Reussite Educative	12 000,00 €	13 250,00 €
671400	Prestations Médicales	350,00 €	1 750,00 €
671500	Parrainages Divers	3 424,40 €	3 850,00 €
678800	Charges Exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
681100	Dotation aux Amortissements	2 284,82 €	1 801,08 €
689400	Engagement à réaliser sur fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
	<b>Autres Charges</b>	<b>18 106,82 €</b>	<b>20 703,03 €</b>
	Déficit de l'Exercice		
	Bénéfice de l'Exercice	7 772,84 €	8 533,20 €
		<b>208 186,35 €</b>	<b>221 442,29 €</b>





# Annexe des comptes annuels arrêtés au 31/12/2013

## 1 *Préambule*

L'exercice social clos le 31 Décembre 2013 a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Le total du bilan de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 avant affectation du résultat est de **68 013,79€**

Le résultat net comptable est un bénéfice de **7 772,84€**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

## 2 *Faits marquants de l'exercice*

Pour mémoire

## 3 *Règles et méthodes comptables*

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2013, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

## 4 *Informations à caractère fiscal*

L'association s'est toujours considérée comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités d'utilité sociale et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 5 *Principales règles et méthodes comptables appliquées*

### *a. Immobilisations et autres immobilisations incorporelles*

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

	<i>Durée</i>
Matériel de Bureau	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Matériel Médical	2 à 5 ans

### *b. Immobilisations financières*

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

c. Stocks et travaux en cours

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée.

c. Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

d. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale, la concordance avec les justificatifs bancaires étant normalement effectuée.

**6 Engagements Financiers et autres informations**

6.1 Crédit Bail

Néant

6.2 Engagements financiers

Néant

6.3 Engagements pris en matière de retraite :

Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'association